

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
194<sup>e</sup> année  
11 janvier 2018  
n° 1 / 7758<sup>e</sup>  
pages 1 à 64



## CHRONIQUE / Terrorisme

La loi renforçant la lutte contre le terrorisme  
et l'atteinte à l'État de droit

> Jean-Baptiste Perrier

24

## ÉDITORIAL

- 1 L'article 20 de la Constitution, marqueur de la dépendance des magistrats du parquet?, *Paul Cassia*

## ACTUALITÉS

- 5 Liquidation judiciaire (reprise des poursuites): droits attachés à la personne du créancier
- 6 Assemblée générale: portée et sanction d'un abus de minorité
- 9 Majeur protégé: mesure d'habilitation familiale substituée à une demande de tutelle
- 18 Appel civil (nouveau régime): sanction et régularisation de la déclaration d'appel

## POINTS DE VUE

- 20 L'article 1161 du code civil victime du lobbyisme: un mauvais procès, *Alain Couret*
- 22 Petite contribution archéologique à l'approche française de l'intérêt général, *Thierry Rambaud*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 32 **Chronique**: Délai de réflexion et divorce sans juge: du bon usage de la condition, *Louis-Frédéric Pignarre*
- 35 **Panorama**: Responsabilité civile, *Philippe Brun, Olivier Gout et Christophe Quézel-Ambrunaz*
- 47 **Notes**: La prise de risque de l'investisseur lors d'une introduction en bourse, *note sous Com. 18 oct. 2017, Hugo Barbier*
- 52 Précisions sur la cause étrangère ou les insuffisances de la communication par voie électronique 1.0 (CPVE 1.0), *note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 16 nov. 2017, Corinne Bléry*
- 56 Faut-il faire une croix sur la statue du pape Jean-Paul II?, *note sous CE 25 oct. 2017, Christophe Alonso*

## ENTRETIEN

- 64 François Pillet - Réforme du droit des contrats:  
le Sénat responsable et constructif

DALLOZ



Version numérique incluse\*



321801



9 782993 218013

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

**DIRECTRICE SCIENTIFIQUE**  
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Janvier 2018

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification PEFC™

Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t



## ACTUALITÉS

4

### DROIT DES AFFAIRES

#### Banque-Crédit-Garantie

Caution (faute de la banque): portée de la demande reconventionnelle, *Com. 13 déc. 2017*

#### Consommation

Tourisme (voyages à forfait): publication d'une ordonnance et d'un décret

#### Entreprise en difficulté

Liquidation judiciaire (vente d'immeuble): pas d'obligation d'information du liquidateur, *Civ. 3<sup>e</sup>, 21 déc. 2017*

Liquidation judiciaire (reprise des poursuites): droits attachés à la personne du créancier, *Com. 13 déc. 2017*

Admission des créances (sauvegarde): portée du lien d'indivisibilité en cas d'appel, *Com. 13 déc. 2017*

#### AGS (liquidation judiciaire): refus

d'autorisation administrative du licenciement, *Soc. 13 déc. 2017*

#### Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial: mise en œuvre de la clause de résiliation de plein droit, *Civ. 3<sup>e</sup>, 21 déc. 2017*

#### Société et marché financier

Assemblée générale: portée et sanction d'un abus de minorité, *Civ. 3<sup>e</sup>, 21 déc. 2017*

Fonds commun de titrisation: mandat de recouvrement des créances, *Com. 13 déc. 2017*

7

### DROIT CIVIL

#### Bien-Propriété

Empiètement (démolition): portée absolue du droit du propriétaire, *Civ. 3<sup>e</sup>, 21 déc. 2017*

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Responsabilité *in solidum*: répartition entre les coobligés de la contribution à la dette, *Civ. 3<sup>e</sup>, 21 déc. 2017*

#### Famille-Personne-Succession

Divorce international (Rome III): déclaration unilatérale devant un tribunal religieux, *CJUE 20 déc. 2017*

Majeur protégé: mesure d'habilitation familiale substituée à une demande de tutelle, *Civ. 1<sup>er</sup>, 20 déc. 2017*

9

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Bail (remise en état): avance des frais par le bailleur et condamnation du preneur, *Civ. 3<sup>e</sup>, 21 déc. 2017*

Bail HLM (congé du bailleur): exclusion du congé pour vente de la loi de 1989, *Civ. 3<sup>e</sup>, 21 déc. 2017*

Expulsion (référé): occupation sans droit ni titre par des réfugiés syriens, *Civ. 3<sup>e</sup>, 21 déc. 2017*

#### Construction-Urbanisme

Zone d'aménagement concerté

## ÉDITORIAL

Paul Cassia

L'article 20 de la Constitution, marqueur de la dépendance des magistrats du parquet?

(délaissement): portée d'une modification du périmètre, *Civ. 3<sup>e</sup>, 21 déc. 2017*

10

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Convention européenne des droits de l'homme: ratification du protocole n° 16

10

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Sursis avec mise à l'épreuve: application immédiate de la loi du 15 août 2014, *Crim. 13 déc. 2017*

#### Presse et communication

Anonymat des fonctionnaires (mission de sécurité): portée de l'interdiction de révélation, *Crim. 12 déc. 2017*

#### Procédure pénale

Cour d'assises (magistrats professionnels): motivation et principe *ne bis in idem*, *CEDH 19 déc. 2017*

12

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Compétence administrative: groupement national interprofessionnel des semences et des plants, *Civ. 1<sup>er</sup>, 20 déc. 2017*

#### Fiscalité

Loi de finances pour 2018: validation et publication au *Journal officiel*

14

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Licenciement pour faute: portée de la présomption d'innocence, *Soc. 13 déc. 2017*

Renforcement du dialogue social: publication d'une ordonnance

Licenciement (procédure): précision des motifs après la notification

#### Sécurité sociale

Travailleurs détachés (sécurité sociale): caractère contraignant du certificat de détachement, *Cass., ass. plén., 22 déc. 2017*

18

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Conflit de juridictions (Convention de Lugano): clause attributive de compétence, *Civ. 1<sup>er</sup>, 13 déc. 2017*

Appel civil (nouveau régime): sanction et régularisation de la déclaration d'appel, *Cass., avis, 20 déc. 2017*



## POINTS DE VUE

- 20 L'article 1161 du code civil victime du lobbyisme : un mauvais procès par Alain Couret
- 22 Petite contribution archéologique à l'approche française de l'intérêt général par Thierry Rambaud



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

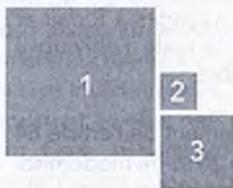
- 24 La loi renforçant la lutte contre le terrorisme et l'atteinte à l'État de droit par Jean-Baptiste Perrier
- 32 Délai de réflexion et divorce sans juge : du bon usage de la condition par Louis-Frédéric Pignarre

### PANORAMA

- 35 Responsabilité civile novembre 2016 - novembre 2017 par Philippe Brun, Olivier Gout et Christophe Quézel-Ambrunaz

### NOTES

- 47 La prise de risque de l'investisseur lors d'une introduction en bourse, note sous Com. 18 oct. 2017 par Hugo Barbier
- 52 Précisions sur la cause étrangère ou les insuffisances de la communication par voie électronique 1.0 (CPVE 1.0), note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 16 nov. 2017 par Corinne Bléry
- 56 Faut-il faire une croix sur la statue du pape Jean-Paul II?, note sous CE 25 oct. 2017 par Christophe Alonso



## ENTRETIEN

- 64 François Pillet - Réforme du droit des contrats : le Sénat responsable et constructif

**La rédaction du Recueil vous souhaite une bonne année 2018**

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revue.fr](http://Dalloz-Revue.fr)**